

Manque de moyens : l'éternel problème !

De mémoire d'homme, nous ne savons pas s'il y a une structure dans notre pays qui peut affirmer qu'elle dispose d'assez de moyens. Et le Centre de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence n'en fait pas exception. A preuve, le Directeur national, Benjamin Alanmènou évoque le manque de moyens et croit au miracle si on lui donnait un minimum. Il insiste le fortement qu'il le dira partout.

«Ce secteur est relégué au second plan, parce qu'au concours recrutement c'est un seul poste qu'on lui a donné et c'est celui qui a été formé à Abidjan qui a été pris. Or, aujourd'hui, nous avons besoin d'un nombre important. Même si l'Etat béninois nous recrute cent (100), nous allons les consommer tous et ce serait insuffisant. Comment ? Dans notre plan d'action et sur le plan sociologique, il n'est pas indiqué de ramener l'enfant du Nord pour sa rééducation ici au Sud. Parce que dans le processus, les parents doivent pouvoir régulièrement rendre visite à l'enfant. On ne doit pas rompre le pont entre la famille et l'enfant. Mais, dites-moi, pour un enfant délinquant, quel est le parent qui peut voyager du Nord de temps en temps pour venir le voir ici ? Même les parents qui sont dans l'Ouémé ou dans l'Atlantique n'arrivent pas. Donc, dans notre programme d'action, il faudrait

qu'on puisse implanter dans chaque département au moins une structure de récupération. C'est fondamental. Puis, une fois que ces structures sont créées, il faut les animer avec du personnel qualifié. Même si on fait une répartition de dix ou quinze personnes par structure, je pense qu'ils pourront mieux faire le travail. Parce qu'il y a non seulement le travail de l'internat, qui incombe à une équipe, mais aussi celui de l'externat qui est le grand problème. Au Centre national de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (CNSEA), j'ai au moins une quarantaine d'enfants, internés contre 271 à l'externat à qui il faut rendre visite, en famille dans les écoles, et les lieux d'apprentissage. Parce qu'il y a un langage qu'il faut parler, à ces enseignants qui sont dans les écoles, qui ont des enfants délinquants, avec les patrons qui gardent ces enfants dans les ateliers, et avec les parents qui n'arrivent pas à savoir quel langage utiliser à l'enfant pour qu'il puisse comprendre. La délinquance a des causes endogènes et exogènes.

Un personnel qualifié

Il y a beaucoup de parents qui sont à la base de ce qui se passe. C'est pour cela qu'il faut un personnel qualifié pour aller de temps en

temps à la rencontre de ces enfants. C'est aussi pourquoi nous avons engagé des négociations avec des partenaires tels que l'UNICEF, la Communauté française de Belgique, qui sera chargée de former du personnel, et que l'Etat béninois ait la volonté de recruter ce personnel avant qu'il ne soit formé. En parlant des moyens, on ne peut pas vouloir d'une chose et de son contraire. Si on n'arrive pas à faire quelque chose pour circonscrire cette délinquance juvénile, on a des problèmes par la suite, car ces enfants sont la pépinière de la criminalité. Non seulement, ces enfants ne vont pas participer au développement du pays mais ils vont le bloquer, le freiner, parce que aujourd'hui dans un milieu où il y a l'insécurité, l'investisseur ne pourra pas s'installer. Quand on parle des grands gangsters qui sont aujourd'hui en prison, ils ont été petits avant de devenir grands. Mais, s'il y avait eu des actions à la base, le nombre pourra diminuer. C'est clair. On ne pourra pas endiguer totalement ce mal, c'est un fléau mondial qui évolue avec le développement de chaque nation. Chaque pays doit savoir comment le circonscrire. Et pour ce faire, il faut la mise en place des structures d'accueil, le recrutement et la formation du personnel qualifié et la mise à notre disposition des moyens. A ce niveau, ce sont des infrastructures, un budget d'investissement et un budget de fonctionnement.

Plaidoyer pour un centre moderne

Le D/CNSEA, Benjamin Alanmènou ne cache pas les énormes problèmes que rencontre son centre et dont la résolution ferait du CNSEA une structure moderne à l'instar de ce qui existe ailleurs dans la sous-région. Puis il rêve d'un beau centre avec de belles infrastructures, un budget d'investissement et d'un budget de fonctionnement. «Aujourd'hui, dit-il en toute sincérité, nous avons des problèmes. Nous n'avons pas les moyens pour payer la scolarité des enfants au primaire. On voudrait bien entreprendre des relations avec les directions départementales de l'éducation pour que ces enfants soient exonérés. Pour leurs soins, au CNHU, c'était un cauchemar, parce qu'ils n'y sont pas tous admis. Il fallait payer les prestations. On se prépare en ce moment à adresser une requête au ministre de la Santé pour qu'il puisse reconnaître ces enfants comme étant des cas sociaux afin de les traiter convenablement. C'est avec difficulté qu'on arrive à avoir les prises en charge du ministère pour faire soigner les enfants. Depuis la réouverture du centre en 1995, c'est seulement en 2007, que j'ai eu une petite infirmerie. Les soins se prodiguaient à crédit dans des cliniques privées où on n'est pas encore arrivé à honorer nos engagements. Un programme de modernisation du centre vient d'être rendu disponible, qui a été présenté aux bailleurs de la Banque mondiale. Ils l'ont apprécié et ont commencé à mettre en place un programme à gérer sur la base des résultats. Ce programme a pris en compte des secteurs bien précis : la prévention, la rééducation, la réinsertion. Et timidement, ce programme a commencé en 2006 et va durer trois (3) ans pour l'expérimentation. En

toute modestie, le ministère de la Justice a 10 sous-programmes, environ 8 à des sous-programmes. Et le nôtre fait partie des tout premiers à réussir cette mission. Car dans le cadre de la réduction de la pauvreté, on a constaté que notre structure est directement en contact avec la population. C'est pour cela que le choix a été porté sur elle. Ce qui nous permet d'évoluer et d'avoir la bibliothèque et la cuisine qui viennent d'être construites. Ce secteur mérite un regard bienveillant et sérieux. En commençant par la clôture. C'est la chose la plus élémentaire. L'enfant « criminel » qui quitte la prison, qu'on envoie dans un endroit à ciel ouvert, peut encore s'évader au bout de 48 heures. Il faut se mettre à leurs trousses, aller sous le pont, parce que certains préfèrent ces endroits que de rester dans un dortoir avec un lit à matelas, et 3 repas par jour. Le repas est, il faut le dire, à la charge du budget national. Dans le même temps, on ne peut pas travailler sans personnel. Difficilement, on a eu un véhicule en 2006. C'était très insuffisant pour faire les déplacements. Quand on sort pour aller chercher un enfant et qu'un accident survenait dans le centre, on ne peut pas avoir de moyens pour transporter l'enfant aux soins. Tout est bloqué. Pour ceux qui ne comprennent pas encore que ce n'est pas une question de luxe, que d'avoir un véhicule pour un centre comme celui-ci, c'est avec tous les risques, j'ai pu avoir une caméra-surveillance. J'avoue que le travail n'est pas facile. C'est un sacerdoce. Il faut avoir la volonté et prier l'Eternel pour pouvoir réussir.

Dossier réalisé par Ephrem DOSSAVI-MESSY

Pauvreté chronique au Bénin Où en sommes-nous ?

Le centre béninois pour l'environnement et le développement économique et social (CEBEDES-XUDODO) a organisé hier, mardi 11 décembre dernier au chant d'oiseau de Cotonou, un atelier de restitution sur le thème : « la pauvreté chronique au Bénin : état des lieux, les connaissances et des perspectives ».

Par Pintos GNANGNON

L'ONG CEBEDES-XUDODO s'occupe du développement et de la recherche-action. Elle s'intéresse plus principalement aux questions de pauvreté au Bénin. Cette ONG travaille en partenariat avec la Chronic poverty research centre (CRPC) qui est une structure internationale de recherche sur la pauvreté. Le coordonnateur national de la CRPC au Bénin Roch Mongbo s'est réjoui de la tenue au Bénin du présent atelier et surtout de l'enthousiasme qui l'a caractérisé. Selon lui, le sujet débattu au cours de ces travaux dit porter ses fruits sur le long terme, surtout avec le nombre d'acteurs intéressés Roch Mongbo a souhaité que les participants fassent des compte rendus à leurs structures respectives. Au Bénin, un habitant sur six est voué à la pauvreté chronique qui semble s'aggraver. La pauvreté chronique touche toutes les forces vives de la Nation et va des jeunes aux enfants surtout. Elle est causée par l'accès insuffisant à des ressources et facteurs productifs et ne se présente donc pas comme une fatalité. Elle est aussi causée par un déni du droit des enfants à une ali-

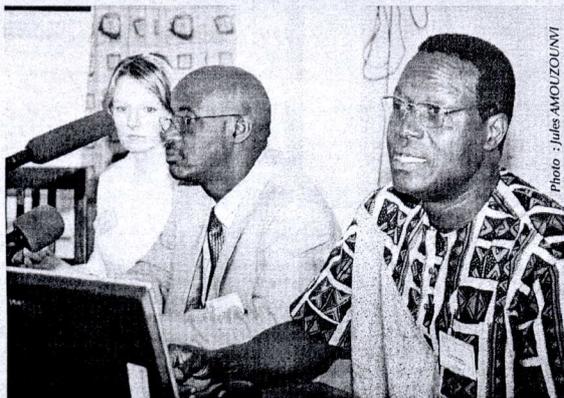


Photo : Jules AVOUZOUNI

Maîtriser les contours de la pauvreté chronique

mentation de base, à une éducation, à une formation professionnelle et à une protection. Les personnes sous-alimentées au Bénin sont en nombre croissant. 33 pour cent de ménages de Cotonou estiment ne pas pouvoir s'alimenter correctement et 23 pour cent s'endettent pour assurer le minimum quotidien. Rappelons que la plupart des politiques en matière de pauvreté ne prennent pas en compte la question des dynamiques. Certains sont dans la pauvreté à long terme, mais d'autres non, donc ils n'ont pas besoin des mêmes types de solutions. Ainsi, le CRPC a initié des programmes de recherche sur la pauvreté. Des ateliers sous régionaux sont organisés pour se pencher sur la question. Le représentant du Millennium

Challenge Accountant présent à cette cérémonie a félicité les organisateurs de cet atelier et surtout ceux qui ont choisi le Bénin pour l'abriter. Car cet évènement permettra d'atteindre les sans voix qui ne jouissent pas du développement du pays. Gaye Mara venu spécialement du Sénégal pour assister aux travaux, a salué la bonne organisation et l'engagement qui a été noté de part et d'autre. Il a rappelé que le présent atelier est venu boucler la série d'ateliers nationaux organisés dans la sous-région et a souhaité que tous les programmes de recherches démarrent pour que les résultats soient connus afin que les plaidoyers commencent vite.

Consommation des viandes de volaille au Bénin

Alerte à la grippe aviaire

Depuis la semaine dernière au Bénin, l'épizootie de la grippe aviaire est devenue une réalité, les populations s'inquiètent. C'est pour un éclaircissement quant aux comportements à avoir face à cette situation sanitaire délicate que la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) est montée au créneau pour expliquer le comportement à avoir.

Par Yves AGBANNOU (Stagiaire)

Plusieurs pays dont le Nigeria voisin l'ont déjà connue, mais c'est seulement la semaine dernière que la grippe aviaire s'est déclarée, au Bénin. C'est dans des poulaillers privés situés dans l'enceinte de la Direction de l'Elevage et dans la région de Adjarra qu'elle a été détectée. La position de la

LDCB en cette veille de fête sur la question est ferme. Elle demande simplement aux consommateurs de s'abstenir de consommer toute viande de volaille jusqu'à nouvel ordre. Quant aux producteurs et vendeurs de volailles, la Ligue en appelle à leur sens de responsabilité en leur demandant de ne pas brader leurs animaux en raison des risques sanitaires actuellement encourus par les consommateurs. Ces différents appels visent à empêcher la propagation du virus et la contamination des consommateurs. Les autorités compétentes du ministère de l'Elevage sont aussi interpellées par la LDCB, qui leur demande de tout faire pour maîtriser l'épizootie afin que les intérêts des consommateurs et des producteurs soient préservés pour le développement humain durable du Bénin.

RESULTATS «TIERCE/QUARTE»

du mercredi 12 décembre 2007

ARRIVEE OFFICIELLE TELLE QUE PUBLIEE PAR LE P.M.U. FRANCE
17-11-10-16-06 Tous partants

TIERCE
ORDRE : 454.700 F
DESORDRE : 32.400 F

MASSE PARTAGEE ET NOMBRE DE GAGNANTS
MASSE PARTAGEE : 3.557.300 F

QUARTE
ORDRE : NEANT
DESORDRE : 38.850 F

AU TIERCE

GAGNANTS DANS L'ORDRE : 1
GAGNANTS DANS LE DESORDRE : 14

RAPPORT POUR UNE MISE DE BASE PARI SIMPLE/COUPLE

AU QUARTE

17 GAGNANT : 5.000 F
17 PLACE : 1.500 F
11 PLACE : 6.500 F
10 PLACE : 2.000 F
17-11 GAGNANT : NEANT
17-11 PLACE : 25.250 F
17-10 PLACE : 2.250 F
11-10 PLACE : 19.000 F

GAGNANTS DANS L'ORDRE : 0
GAGNANTS DANS LE DESORDRE : 50
SIMPLE GAGNANT : 02
SIMPLE PLACE : 04-01-03
COUPLE GAGNANT : 00
COUPLE PLACE : 09-99-12